

Service émetteur :

Direction de la Stratégie Régionale en Santé
Direction Adjointe Qualité et Pilotage
Département Qualité et Droits des Usagers

Rennes, le 03/02/2025

La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

à

Madame la Directrice
RESIDENCE DE PERSIVIEN
RUE DE PERSIVIEN
29270 CARHAIX PLOUGUER

Objet : Contrôle sur pièces de LA RESIDENCE DE PERSIVIEN

P. J. : 1 tableau

Lettre envoyée par mail avec demande d'accusé de réception

Madame la Directrice,

A la suite de mon courrier en date du 19 janvier 2025 et dans le cadre des dispositions des articles L121-1 et L122-1 du code des relations entre le public et l'administration, vous avez formulé des observations sur la prescription envisagée à l'issue du contrôle sur pièces de LA RESIDENCE DE PERSIVIEN réalisé au mois de décembre-2024.

Je prends acte des mesures que vous avez déjà prises pour remédier au dysfonctionnement constaté par la mission relative à la composition du conseil de la vie sociale.

La prescription ne se justifie plus.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de votre établissement, je vous invite à suivre l'ensemble des recommandations listées dans le tableau.

Ainsi, le niveau global d'exposition de votre établissement, au regard du risque de dysfonctionnements de nature à affecter la qualité et la sécurité de la prise en charge des personnes âgées accueillies en EHPAD, est maintenu en «Faible».

Je vous remercie pour votre réponse et pour le travail engagé que je vous invite à poursuivre.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur adjoint Qualité et pilotage

Ludovic ALAUX

L'ARS Bretagne procède à un traitement de vos données personnelles pour la gestion et le suivi de votre activité. Vos données sont conservées 10 ans et sont uniquement destinés à l'ARS Bretagne. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits Informatique et Libertés, contactez le Délégué à la Protection des Données de l'ARS par mail : ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr ou par voie postale.

6 place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00
www.ars.bretagne.sante.fr

